

Le carnet de vie

*« Laissez-moi
vous conter
mon histoire »*



Bulletin d'informations destiné aux familles

Qu'est ce qu'un carnet de vie ?

Il s'agit d'un carnet dans lequel nous notons tout ce qu'il y a d'important à connaître concernant votre proche. Il peut être consulté par chaque professionnel amené à s'occuper de votre parent ou ami et pour qui, connaître des éléments importants peuvent influencer la manière d'effectuer les soins ou diverses activités.

En aménageant dans la maison de repos, le résident ouvre un nouveau chapitre de sa vie. Pour bien comprendre la lecture de ce nouveau chapitre, il est important d'en avoir lu les précédents, d'où l'utilité de ce carnet qui raconte en grandes lignes le parcours de sa vie.

Ce carnet sert de liaison entre les différents intervenants qui sont amenés à s'occuper de votre parent ou ami. Il permet de mieux le connaître et de ce fait de mieux le comprendre.

Nous avons pu constater combien le résident et sa famille aimait collaborer à la rédaction du carnet. il est complété par une «boîte souvenirs» dans laquelle nous mettons des photos ou des objets qui sont précieux pour le résident.

A qui s'adresse t-il ?

Actuellement nous l'élaborons pour les résidents atteints de démence, leur mémoire faisant défaut, les éléments que nous recueillons et inscrivons dans son carnet permettent d'entretenir ses souvenirs avec lui ou pour lui. Mais nous l'élaborons également pour des résidents n'ayant aucun problème cognitif, il s'agit alors d'une activité où le résident aime partager son vécu avec les autres résidents et le personnel.

Comment l'élabore-t-on ?

L'ergothérapeute, les animatrices ou le référent-démence prend contact avec vous et, ensemble, conviennent d'un rendez-vous (compter une à deux heures). Il vous est demandé d'apporter quelques objets (bibelots, photos, accessoires, objets liés à ses hobbies éventuels,...) ainsi qu'une boîte de préférence métallique (genre boîte à biscuits) pour y mettre ses objets. Le jour du rendez-vous, c'est ensemble (le résident, sa famille ou ami(s) et le membre du personnel) que nous élaborons le contenu : le résident en est l'acteur et on y retrouve les rubriques suivantes : «je me présente», «mon histoire», «mes habitudes de vie», «ce que je sais faire», «ce que je ne sais pas faire», «ma famille» (avec photos),... Il sera complété tout au long de son séjour dans la maison de repos.